

Techniques comptables pour organisme de placement collectif (OPC)

Mettre en œuvre les techniques comptables conformément au nouveau plan de comptes des OPC

Code
621

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1855 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**
24-25 oct. 2024
- **A DISTANCE :**
24-25 oct. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Comptables d'OPC ou de sociétés de gestion – Auditeurs et contrôleurs des OPC – Toute personne souhaitant s'initier aux spécificités et techniques comptables applicables aux OPC

PRÉ-REQUIS

Une bonne connaissance des techniques comptables et une expérience pratique sur le sujet est recommandée

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation d'actualité intégrant le nouveau plan de comptes des OPC applicable aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2023

L'intervenante a présidé le groupe de travail de l'ANC sur la refonte des plans comptables des OPC

Un cas fil rouge tout au long de la formation permettant de construire étape par étape les états financiers d'un OPC

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour

Objectifs pédagogiques

- Préciser la réglementation juridique et comptable se rapportant aux OPC
- Déterminer la valeur liquidative d'un OPC
- Opérer le traitement comptable des instruments financiers et des opérations spécifiques
- Etablir les états financiers des OPC

Programme de la formation

Préciser la réglementation juridique et comptable se rapportant aux OPC

Décrire l'environnement juridique

- Catégories de placements collectifs
- Agrément AMF
- Quiz sur la réglementation juridique des OPC

Présenter la réglementation et les spécificités comptables d'un OPC

- Règlement ANC n°2020-07
- Plan de comptes des OPC
- Particularités comptables des OPC
- Cas fil rouge 1/6 : présenter les différents éléments de contexte d'un OPC

Déterminer la valeur liquidative d'un OPC

Préciser les modalités de calcul de la valeur liquidative

- Définition de la valeur liquidative
- Frais et publication

Procéder aux calculs et contrôles de la valeur liquidative

- Calcul de la valeur liquidative
- Mesure des risques associés
- Cas fil rouge 2/6 : calculer la valeur liquidative de l'OPC

Opérer le traitement comptable des instruments financiers et des opérations spécifiques

Enregistrer les opérations liées aux instruments simples

- Titres financiers : actions, OPC et obligations

un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

Instruments du marché monétaire : titres de créances négociables
• Acquisitions et cessions temporaires de titres

- Cas fil rouge 3/6 : traiter les opérations financières du jour liées aux instruments simples

Enregistrer les opérations liées aux instruments financiers à terme

- Achats et ventes de devises à terme : futures, options, swaps
- Autres instruments de gré à gré
- Cas fil rouge 4/6 : traiter les opérations financières du jour liées aux instruments à terme

Traiter les opérations spécifiques

- Souscription et rachat de parts
- Clôture des comptes et distribution du résultat
- Cas fil rouge 5/6 : traiter les opérations spécifiques de souscriptions et de rachats

Etablir les états financiers des OPC

Préciser le format de présentation

- Le bilan et le compte de résultat
- Le contenu de l'annexe

Présenter les matrices des états financiers

- Le bilan et le compte de résultat
- Les autres matrices des états financiers
- Synthèse de l'objectif : Cas fil rouge 6/6 : établir les états financiers d'un OPC

Parmi nos formateurs



Isabelle Goalec

Isabelle Goalec

Diplômée d'expertise comptable, HEC 82 dispose d'une large expertise de l'audit dans le domaine des services financiers et en particulier de l'audit des organismes de placements collectifs de tous types : fonds à vocation générale, fonds de capital investissement, fonds immobilier. Elle a par ailleurs une longue expérience des activités de formation, d'abord comme formatrice puis comme responsable de la formation audit de son cabinet.

